



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CIF EUROMORTGAGE

INFORMATIONS RELATIVES A LA QUALITE DES ACTIFS FINANCES

(Article 13 bis du règlement n° 99-10 du Comité de la réglementation bancaire et financière)

Au 31 décembre 2016

I – PRETS GARANTIS

I-1 à I-6 Prêts garantis : Néant

I-7 Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du code monétaire et financier

Au 31 décembre 2016, CIF Euromortgage avait souscrit un billet à ordre régi par les articles L.313-42 à L.313-49 du code monétaire et financier pour un montant de 1 000 000 000€. La répartition des encours ainsi mobilisé est reprise ci-après.

I-7-1. Par catégorie de créances, type de contrepartie et type de garantie

Catégorie de créances garanties	Type de contrepartie	Type de garantie	ENCOURS BRUT DES PRETS GARANTIS				PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	TOTAL ENCOURS NET
			Capital restant dû des créances non douteuses	Échéances impayées des créances non douteuses	Capital restant dû et échéances impayées des créances douteuses	TOTAL ENCOURS BRUT		
Crédits investisseurs à l'habitat	Particuliers	Garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	989 268 518	871 673	0	990 140 191	0	990 140 191
		Garanties hypothécaires et garantie du Fonds garantie à l'accession sociale à la propriété	304 191 301	278 682	0	304 469 983	0	304 469 983
		Caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		Caution délivrée par une entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
		Sous-total 1	1 293 459 819	1 150 356	0	1 294 610 174	0	1 294 610 174
	Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	Garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	56 412 328	44 359	0	56 456 687	0	56 456 687
		Garanties hypothécaires et garantie du Fonds garantie à l'accession sociale à la propriété	0	0	0	0	0	0
		Caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		Caution délivrée par une entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
		Sous-total 2	56 412 328	44 359	0	56 456 687	0	56 456 687
		Total	1 349 872 147	1 194 715	0	1 351 066 861	0	1 351 066 861

I-7-2. Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation et des encours de prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit, en fonction de la quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées

Nature des prêts	Encours total	Eligibilité au refinancement par des ressources privilégiées	
		Encours éligible	Encours inéligible
Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	1 349 872 147	1 226 090 717	123 781 430
Prêts cautionnés	0	0	0
Total	1 349 872 147	1 226 090 717	123 781 430

I-7-3. En fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
1990	3 921	1		
1994	26 870	4		
1995	133 753	36		
1996	3 247 659	613		
1997	3 745 953	606		
1998	4 165 979	610		
1999	10 727 422	956		
2000	10 807 860	714		
2001	12 960 513	612		
2002	18 850 121	719		
2003	21 850 299	654		
2004	25 275 974	523		
2005	38 838 318	679		
2006	62 982 770	879		
2007	68 848 605	806		
2008	63 352 030	720		
2009	61 908 294	829		
2010	121 934 309	1 724		
2011	294 736 457	3 963		
2012	425 623 173	5 300		
2013	97 596 231	869		
2014	1 940 355	25		
2016	315 281	1		
Total	1 349 872 147	21 843		

I-7- 4. En fonction de leur durée résiduelle

Durée résiduelle	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
0	3 691 262	888		
1	9 720 427	1 398		
2	14 390 833	1 138		
3	17 275 299	912		
4	19 016 527	915		
5	18 396 567	648		
6	26 351 768	634		
7	29 833 559	651		
8	31 885 819	860		
9	29 907 023	577		
10	31 085 272	543		
11	53 824 268	736		
12	35 676 850	638		
13	36 945 349	530		
14	38 858 703	483		
15	52 687 124	613		
16	91 425 863	1 058		
17	50 068 645	598		
18	43 528 302	498		
19	46 951 127	703		
20	53 930 118	653		
21	98 263 847	1 269		
22	65 384 572	921		
23	27 574 148	312		
24	33 330 919	424		
25	54 064 096	543		
26	196 399 705	1 679		
27	93 782 777	710		
28	8 817 809	65		
29	4 163 833	32		
30	8 038 054	56		
31	13 171 505	86		
32	8 187 911	51		
33	1 940 273	12		
34	384 517	3		
35	423 296	2		
36	398 607	3		
37	95 577	1		
>=40		0		
Total	1 349 872 147	21 843		

I-7- 5. En fonction de la localisation des biens apportés en garantie

Pays	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement	Prêts cautionnés
France	1 349 872 147	0
Total	1 349 872 147	0

I-7- 6. Répartition des encours de prêts cautionnés en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture

Pondération	Encours mobilisé
100%	0
50%	0
0%	0
Total	

II – EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

Nature de l'exposition	France	Etats membre de l'UE	Autres
Expositions directes	0	0	0
Expositions sous forme de garanties	1 652 566 323,65	0	0
Total	1 652 566 323,65	0	0

Outre les expositions sous forme d'achat de fonds d'Etat Français ou de dépôt en compte courant auprès de la Banque de France, les expositions de CIF Euromortgage sur les personnes publiques résultent de la garantie délivrée par la République Française sur les placements par CIF Euromortgage de ses liquidités auprès de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF. Cette garantie a été autorisée aux termes de l'article 108 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 et, conformément à la réglementation communautaire, par la Commission Européenne le 27 novembre 2013.

		Encours brut des créances et provisions			
Nature	Pays	Saines	Impayées	Douteuses	Provisions
Banque centrale	France	453 000 000,00	-	-	-
Administration centrale	France	1 199 566 323,65	-	-	-
Etablissement public	France	0,00	-	-	-
Total		1 652 566 323,65	-	-	-

Nature des actifs	Montant
Titre (certificat de dépôt souscrit auprès de la 3CIF)	1 195 000 000,00
Titres Etat	-
Dépôts à terme	-
Dépôt à vue (compte courant ouvert dans les livres de la 3CIF)	4 566 323,65
Autres (compte BDF)	453 000 000
Total	1 652 566 323,65

Durée (en année)	Encours	Nombre d'expositions
<1 an	1 652 566 323,65	3
1	0	0
2	0	0
3	0	0
4	0	0
5	0	0
>5 ans	0	0
Total	1 652 566 323 ,65	3

III – TITRES PRIORITAIRES D'ORGANISMES DE TITRISATION ET D'ENTITES SIMILAIRES

Nom	Titre	ISIN	Appartenance des cédants au périmètre de consolidation de la SCF	Parts détenues par CIF€		Première date d'acquisition	Durée (années)	Rating			Nature des garanties des créances
				Nombre	Valeur nominale			Fitch	Moody's	S&P	
CIF Assets 1A	A	FR0010681171	Oui	872210	7 318 949 607	2001	0,81 (3)	AAA	Aaa	-	1-2
Total					7 318 949 607						

(1) Hypothèque sur immeuble à usage d'habitation

(2) Cautionnement

(3) correspond à la durée contractuelle, en réalité CIF ASSET sera dissous au plus tard fin 2017.

IV - VALEURS DE REMPLACEMENT

Néant.

Les liquidités placées par CIF Euromortgage auprès de la 3CIF bénéficient de la garantie délivrée par la République Française.

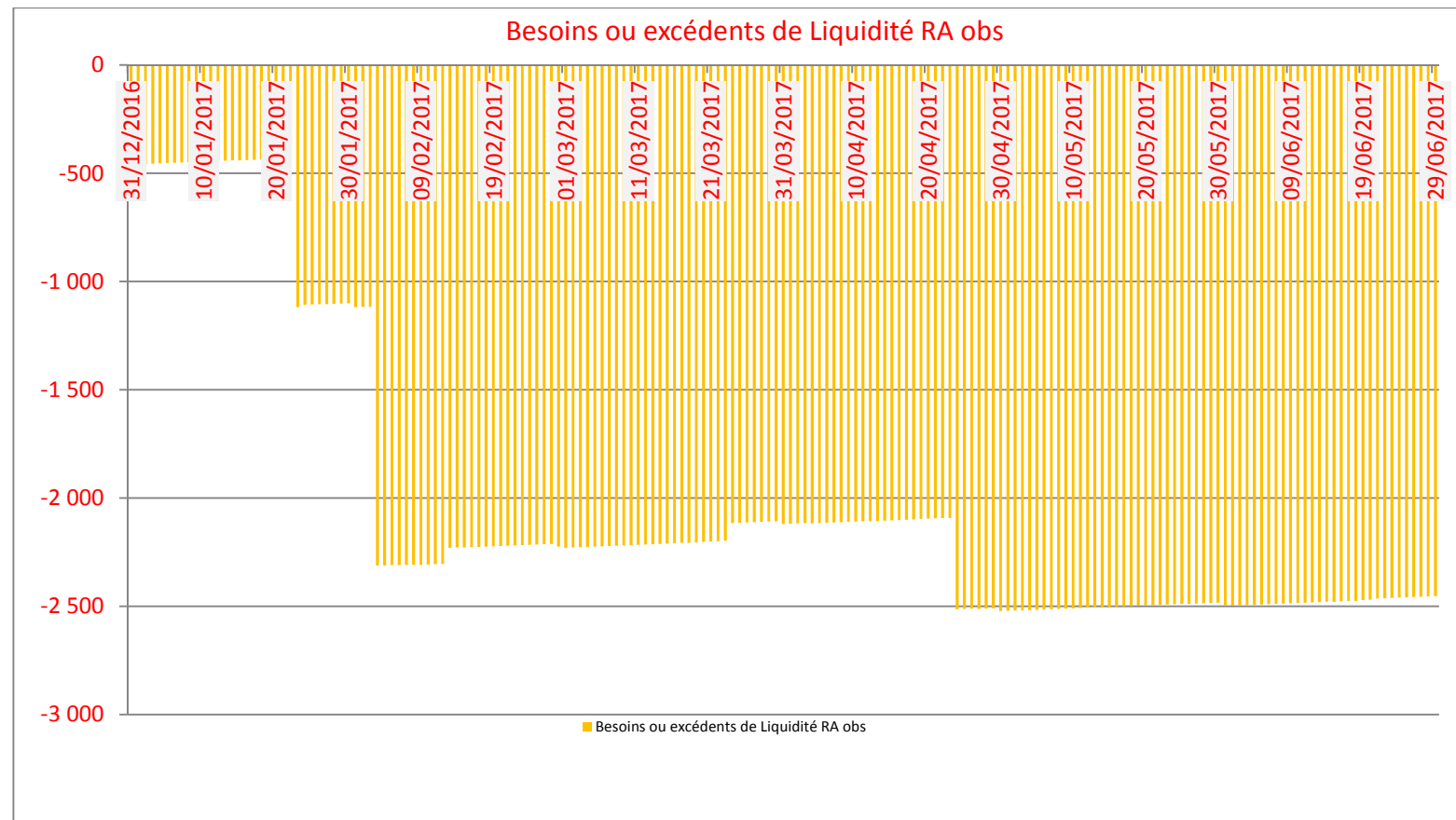
En conséquence les valeurs de remplacement détenues par CIF Euromortgage sous forme de placement auprès de la 3CIF sont classées en « expositions sur des personnes publiques » (cf ci-dessus II Expositions sur des personnes publiques).

VI - RISQUE DE TAUX

	LIMITES (K€)	SENSIBILITE (K€)
Sensibilité du résultat Sensibilité du résultat courant avant impôt à une translation uniforme de 1% de la courbe des taux sur un horizon de 12 mois.	200	0
Sensibilité de la VAN du bilan Sensibilité des opérations de la valeur actuelle nette des opérations de bilan et de hors-bilan à :		
a. Une translation uniforme de la courbe des taux de 2%		
Position à taux fixe	400	6,6
Position optionnelle	0	0
b. Une rotation de la courbe des taux de + 1% (positions prêteuses) et - 1% (positions emprunteuses) sur les positions à taux fixe (étant précisé que le calcul de sensibilité à la rotation de la courbe des taux est réalisé de façon à ne pas prendre en compte la sensibilité à la translation des taux calculée au § a ci-dessus)	400	0
Total sensibilité de la VAN (a + b)	400	6,6

VII – COUVERTURE DU BESOIN DE LIQUIDITE A 180 JOURS (M€)

Pour modéliser l'écoulement des obligations A de CIF ASSETS détenues par CIF Euromortgage, il est appliqué la convention de remboursements anticipés utilisées par le Crédit Immobilier de France sur ses prêts immobiliers.



Les taux moyens pondérés de RA utilisés sont respectivement :

Année 1 : 7.16%

Années suivantes : 6%.

Par convention, une valeur négative correspond à excédent de liquidités.